SOMMAIRE

Introduction	7
Précision	7
Etanchéité	7
Test « 1000 Hours Control »	8
Caractéristiques techniques	9
Mouvement	9
Fonctions	9
Utilisation	10
Garantie Internationale	13
Garantie Limitée (Etats-Unis d'Amérique et Canada)	16

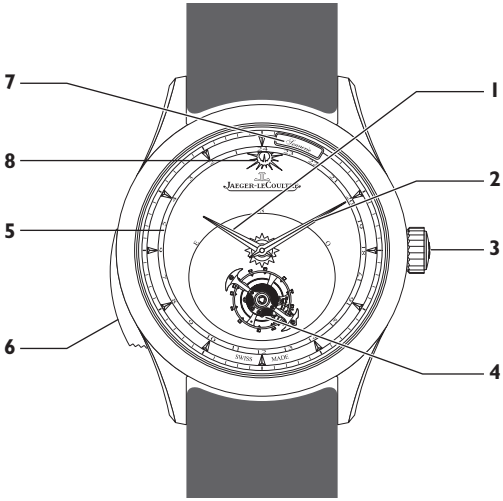

1 Aiguille des heures
2 Aiguille des minutes
3 Couronne
4 Tourbillon volant orbital avec indication de la seconde
5 Indicateur 24 heures
6 Gâchette de répétition minutes
7 Calendrier annuel et zodiacal
8 Indicateur 24 heures et date

Introduction

Nous vous félicitons de l'acquisition de votre montre Jaeger-LeCoultre et vous remercions pour votre confiance.

D'une pureté et d'une intensité extraordinaires, le son cristallin de la montre Master Grande Tradition Grande Complication s'impose comme une nouvelle référence dans le monde des montres à Grandes Complications. Pour souligner son caractère d'exception, la montre Master Grande Tradition Grande Complication possède une combinaison de complications unique : un tourbillon volant orbital, une répétition minutes et un calendrier annuel avec indication de la voûte céleste.

Nous vous invitons à consulter les instructions d'utilisation et vous souhaitons beaucoup de plaisir avec votre garde-temps Jaeger-LeCoultre.

Précision

Modèles mécaniques à remontage manuel ou automatique

La précision des modèles de montres à mouvements mécaniques est déterminée par le balancier. Celui-ci effectue 28'800 alternances par heure. Malgré tout le soin que les maîtres-horlogers de la Manufacture Jaeger-LeCoultre ont apporté à la construction et au montage de votre montre, sa précision est soumise à l'influence de l'attraction terrestre, des champs magnétiques, des chocs, ainsi qu'au vieillissement des huiles. La précision d'une montre se mesure à la régularité de la marche dans diverses positions.

La nature de votre tempérament ou de vos activités peut être la cause de légères irrégularités. Si vous constatez un écart de fonctionnement de votre montre, nous vous conseillons de la remettre à un concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre qui effectuera les réglages nécessaires.

Etanchéité

Votre montre Jaeger-LeCoultre est étanche à 5 bar/atm. L'étanchéité de votre montre est identifiable par le symbole gravé sur le fond. Cela signifie que votre garde-temps a été contrôlé à une surpression de 5 bar correspondant à une profondeur d'immersion de l'ordre de 50 mètres (1 bar/atm = ~10 mètres).

Conformément à la norme ISO 22810/NIHS 92-20 il est recommandé à l'utilisateur, afin de maintenir les caractéristiques de la montre dans la durée, étant entendu que l'étanchéité n'est pas une caractéristique définitive et acquise :

- de faire contrôler l'étanchéité de la montre par un détaillant agréé Jaeger-LeCoultre

selon les recommandations de la Manufacture Jaeger-LeCoultre et dans tous les cas après chaque ouverture de celle-ci. Dans ce cas, il est recommandé d'effectuer l'essai en surpression d'air,

- de s'assurer lors de l'achat que le bracelet soit bien adapté à l'usage prévu,
- d'éviter de soumettre la montre à de trop brusques variations de température,
- de préserver la montre des chutes et des chocs (faire contrôler l'étanchéité après chaque choc violent),
- de ne pas utiliser les éléments de commandes, poussoir ou couronne de mise à l'heure sous l'eau, et hors de l'eau, la montre n'étant pas sèche,
- de bien replacer (ou de refermer les clés de compression si applicable) la couronne de mise à l'heure et les poussoirs après toute manipulation,
- de rincer la montre à l'eau douce après une utilisation dans l'eau de mer.

Vous pouvez utiliser votre montre lors de baignades de courte durée, de plongeons depuis le bord, mais pas depuis un plongeoir. Votre montre ne doit pas être utilisée ni pour la plongée sous-marine, ni pour les sports où les risques de chocs sont importants, tels la planche à voile ou le ski nautique. Veuillez aussi noter que les bracelets en cuir ne sont pas adaptés aux activités aquatiques.

Par ailleurs, il est indispensable de faire vérifier l'étanchéité de votre montre par un concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre au moins une fois tous les deux ans et dans tous les cas avant toute période durant laquelle elle sera amenée à subir des immersions prolongées et/ou régulières.

Test « 1000 Hours Control »

Jaeger-LeCoultre soumet chacune de ses montres au rigoureux programme de tests « 1000 Hours Control », unique en son genre, comprenant 1000 heures de contrôles complets et stricts.

Le sceau ou la mention « 1000 Hours Control », apposé ou gravé au dos de votre montre, certifie que celle-ci a passé ce programme d'observation dans nos laboratoires et a subi avec succès tous les tests de contrôle de régularité de marche, de température, de pression atmosphérique, de résistance aux chocs et aux champs magnétiques, ainsi que les épreuves d'étanchéité. Votre montre est ainsi capable de résister aux agressions qui l'attendent dans la vie quotidienne, lorsque vous la portez au poignet.

Les critères du programme « 1000 Hours Control » dépassent largement les normes des tests de chronométrie officiels, qui ne concernent qu'une partie du mouvement.

Jaeger-LeCoultre met à l'épreuve non seulement le mouvement avant son emboîtage dans la montre, mais aussi la montre dans son ensemble.

Caractéristiques techniques

- Mouvement mécanique à remontage manuel, Calibre Jaeger-LeCoultre 945.
- 28'800 alternances/heure.
- Réserve de marche : 44 h.
- Ponts et platine du mouvement en maillechort.

Mouvement

Calibre Jaeger-LeCoultre 945.

Fonctions

Les fonctions sont les suivantes :

- Heures
- Minutes
- Indicateur 24 heures
- Indicateur des mois et date
- Indicateur des signes du zodiaque
- Tourbillon
- Indication de la seconde (aiguille sur le dispositif du tourbillon)
- Représentation de la voûte céleste
- Répétition minutes

Le tourbillon est un dispositif mécanique composé d'une cage contenant l'ensemble régulateur de la montre et effectuant un tour complet en une minute. Il est destiné à améliorer la précision des montres mécaniques en contrebalançant les perturbations de l'isochronisme du balancier dues à la gravité terrestre. Un tourbillon est volant lorsqu'il n'est soutenu que par ses parties inférieures.

La lecture du calendrier zodiacal

Le calendrier zodiacal est consulté au moyen du curseur soleil, qui indique le signe zodiacal en cours.

Le principe d'affichage original de ce calendrier zodiacal est exclusif et fait l'objet d'un brevet déposé par Jaeger-LeCoultre.

La représentation de la voûte céleste

La vue du ciel de la montre Master Grande Tradition Grande Complication représente le ciel de l'hémisphère nord (hémisphère boréal).

Les constellations représentées sur le disque de la voûte céleste sont une vue du ciel projetée au pôle Nord. C'est en fait la partie visible observée depuis le 45ème parallèle nord et celle vue sous la forme ovale.

Du fait de la rotation de la Terre sur elle-même et de son orbite autour du Soleil, cette vue, qui change tout au long de la journée et de l'année, indique la position des étoiles visibles (à l'intérieur de l'ellipse positionnée sur la glace saphir). Pour l'observer, il faut être face au Sud en regardant sa montre placée au-dessus de sa tête.

La vue de la voûte céleste ne nécessite pas de réglage particulier, ce dernier s'effectuant au travers du réglage du calendrier.

Utilisation

Mise en marche

Couronne en position 1.

Le remontage s'effectue en tournant la couronne dans le sens des aiguilles d'une montre. Il faut compter environ 50 tours de couronne pour remonter la pièce. Une butée vous indique que le mouvement est totalement remonté.

Réglage du calendrier annuel, zodiacal et de la voûte céleste

Couronne en position 3.

Cette position vous permet de régler les aiguilles des heures, des minutes et le 24 heures. Placez ces deux aiguilles à midi. Il est préférable de tourner dans le sens horaire (soit le sens des aiguilles d'une montre) avec le curseur soleil à 6 heures.

Placez ensuite votre couronne en position 2. Procédez maintenant au réglage du

disque du ciel. Placez la date du jour sélectionné sous le curseur du soleil. Pour ce faire, il suffit de tourner votre couronne dans le sens horaire, pour ajuster le ciel sans entrainer ni le soleil ni l'affichage des heures. Toutes les autres indications (mois, signes du zodiaque et constellations) sont liées.

Réglage de l'heure et des minutes

Couronne en position 3.

Tournez les aiguilles dans le sens horaire (au maximum sur 12 heures) pour réglez l'heure en passant par le chemin le plus court. Repoussez ensuite la couronne en position 1.

Attention : Il ne faut absolument pas effectuer des corrections de l'heure et ou du calendrier si la sonnerie de la répétition minutes est en fonction (même si elle ne sonne pas) ; ceci risque d'endommager le mécanisme.

Déclenchement de la fonction répétition minutes

La montre Master Grande Tradition Grande Complication est une montre à sonnerie. Elle indique l'heure par une sonnerie lorsqu'on actionne sa gâchette. Un système permet de régler la vitesse de frappe des 2 marteaux à Trébuchets, dont l'un frappe une note grave et l'autre une note aiguë. Lorsque la gâchette est actionnée pour faire retentir la répétition minutes, elle arme un ressort de barillet indépendant du barillet de la montre.

Le remontage de la sonnerie est ainsi indépendant du mécanisme de remontage de la montre. Pour déclencher la fonction de répétition minutes, actionnez la gâchette jusqu'à sentir une butée et insistez sur la butée. Il est très important de pousser la gâchette jusqu'à la fin de sa course afin d'armer totalement le système ; dans le cas contraire, la montre ne sonnera pas.

Relâchez ensuite la gâchette et écoutez votre montre sonner :

- Un coup grave pour chaque heure (1 pour 1 h 00 ou 13 h 00, 2 pour 2 h 00 ou 14 h 00, et ainsi de suite jusqu'à 12 coups pour 12 h 00 ou 24 h 00).

Deux coups, l'un grave et l'autre aigu, pour chaque quart d'heure qui s'est écoulé depuis l'heure complète. Ainsi, si l'aiguille des minutes se trouve entre 0 et 14 minutes, les deux coups ne seront pas sonnés. Si l'aiguille des minutes se trouve entre 15 et 29 minutes, deux coups seront sonnés. Si l'aiguille des minutes se trouve entre 30 et 44 minutes, deux fois deux coups seront sonnés. Si l'aiguille des minutes se trouve entre 45 et 59 minutes, trois fois deux coups seront sonnés.

- Un coup aigu pour chaque minute qui s'est écoulée depuis le dernier quart d'heure complet.

NB : Le mécanisme de sonnerie est situé au dos de votre montre. Retournez-la pour admirer le jeu du mécanisme.

Attention :

- Attendez toujours la fin complète de la succession des trois types de sonneries qui décomptent les heures, quarts d'heure et minutes avant de répéter la fonction; sinon, vous risqueriez d'endommager le mécanisme.
- Lorsqu'il n'y a pas de quart à sonner (par exemple à 2 h 05), un temps mort s'écoule avant que les coups des minutes soient sonnés.
- Après une mise à l'heure, attendez une minute avant d'actionner la répétition minute, sinon elle pourrait sonner une minute de trop.

Patientez et, comme mentionné précédemment, n'actionnez pas la gâchette avant d'entendre la fin complète de la sonnerie des minutes. Le son exceptionnel émis par la Master Grande Tradition Grande Complication est le fruit de longues études effectuées dans les laboratoires de la Manufacture. Plutôt que d'utiliser le boîtier comme caisse de résonance, les ingénieurs de Jaeger-LeCoultre ont fixé le support des timbres au verre saphir afin de donner au son une réverbération d'une force inédite sur une montre bracelet. Suprême raffinement : le support du timbre cristal, orné du texte « Sonnerie », est visible sous la glace saphir, entre 1 et 2 heures.

Garantie Internationale

La Garantie Internationale ci-après s'applique aux produits de la marque Jaeger-LeCoultre vendus ou présentés pour réparation au titre de la garantie dans tous pays, à l'exception des Etats-Unis d'Amérique et du Canada (pour ces deux pays, voir la Garantie Limitée aux pages 16 à 18).

Pour pouvoir bénéficier de la Garantie Internationale du fabricant, les produits de la marque Jaeger-LeCoultre doivent être achetés exclusivement chez les concessionnaires agréés Jaeger-LeCoultre. Les travaux d'entretien et de réparation doivent également être confiés, soit à un concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre, soit à un Centre d'Assistance Technique agréé Jaeger-LeCoultre. Si ces conditions ne sont pas respectées, aucune prétention à la garantie ne pourra être exigée. Jaeger-LeCoultre ainsi que ses Distributeurs sont à votre disposition pour vous communiquer la liste des concessionnaires agréés Jaeger-LeCoultre dans le monde.

Les montres Jaeger-LeCoultre

Les conditions de la Garantie Internationale Jaeger-LeCoultre

Les conditions suivantes de la Garantie Internationale Jaeger-LeCoultre s'appliquent aux montres vendues ou présentées pour réparation au titre de garantie dans tout pays, à l'exception des Etats-Unis d'Amérique et du Canada (pour ces deux pays, voir la Garantie Limitée aux pages 16 à 18).

Votre montre Jaeger-LeCoultre est garantie contre tout défaut de fabrication pendant deux ans à partir de la date d'achat, dans les termes ci-après.

Toute pièce reconnue défectueuse en raison d'un vice de fabrication dûment constaté par nos services techniques sera, au choix de Jaeger-LeCoultre, réparée ou remplacée gratuitement. La Garantie Internationale Jaeger-LeCoultre n'est valable que si le certificat de garantie joint à ce livret est dûment rempli, daté, revêtu du cachet et signé par le concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre qui vous a vendu votre montre.

Sont expressément exclus de la Garantie Internationale Jaeger-LeCoultre les défauts résultant d'accidents, d'une manipulation ou d'une utilisation impropre ou abusive (tels que chocs, marques de coups, écrasements, températures excessives, champs magnétiques puissants), de l'utilisation ou de la conséquence de l'utilisation de piles non prescrites par Jaeger-LeCoultre, d'une modification ou d'une réparation non autorisée ainsi que les conséquences de l'usure et du

vieillissement normaux de la montre, du bracelet et de la glace, la perte d'étanchéité au-delà de deux ans après la date d'achat si votre montre est étanche, tout défaut résultant de contact avec l'eau si votre montre n'est pas étanche.

Les montres Jaeger-LeCoultre étanches sont identifiables par le symbole gravé sur le fond. Cette étanchéité est garantie deux ans à compter de la date d'achat, à condition que la glace, la lunette, le fond, la carrure et la couronne n'aient pas été endommagés. Il est toutefois indispensable de faire contrôler l'étanchéité de votre montre au moins une fois par an et dans tous les cas avant une période d'utilisation intense, soit par un concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre, soit par un Centre d'Assistance Technique agréé Jaeger-LeCoultre (pour de plus amples informations, veuillez consulter le mode d'emploi).

Dans le cas d'une montre à quartz, la garantie ne couvre pas la durée de vie de la pile.

En tant que consommateur, vous pouvez avoir des droits au titre de votre législation nationale régissant la vente de biens de consommation ; ces droits ne sont pas affectés par la présente garantie.

Le service client Jaeger-LeCoultre

Le mouvement d'une montre mécanique nécessite un entretien régulier (révision, lubrification…), afin d'assurer sa longévité. Si votre montre a besoin d'une révision ou d'une réparation, veuillez la faire parvenir, accompagnée de son certificat de garantie, au concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre qui vous l'a vendue.

Vous pouvez alternativement la faire parvenir à l'un des Centres d'Assistance Technique agréés Jaeger-LeCoultre figurant dans la liste en fin de ce livret, ou à un concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre, dont vous trouverez la liste sur le site internet « www.jaeger-lecoultre.com ».

Nos Centres d'Assistance Technique agréés disposent d'horlogers formés à la Manufacture Jaeger-LeCoultre, d'ateliers, de l'outillage et des fournitures nécessaires à la réparation et à l'entretien des montres et pendules Jaeger-LeCoultre.

Dans certains cas, notamment pour les interventions nécessitant un outillage et des fournitures spéciaux, les Centres d'Assistance Technique agréés feront parvenir votre montre à la Manufacture Jaeger-LeCoultre en Suisse afin d'effectuer les travaux nécessaires.

En toute hypothèse, ou si vous résidez dans un pays qui n'est pas mentionné dans nos listes, vous pouvez contacter directement la Manufacture Jaeger-LeCoultre en Suisse, Rue de la Golisse 8, 1347 Le Sentier, téléphone +41 21 845 02 02, fax +41 21 845 05 50, qui vous indiquera la marche à suivre. Nous vous invitons par ailleurs à consulter notre site Internet « www.jaeger-lecoultre.com » pour obtenir une liste mise à jour des Centres d'Assistance Technique agréés Jaeger-LeCoultre.

Garantie Limitée (Etats-Unis d'Amérique et Canada)

La Garantie Limitée ci-après s'applique uniquement aux produits de la marque Jaeger-LeCoultre vendus ou présentés pour réparation au titre de garantie aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada.

Pour pouvoir bénéficier de la Garantie Limitée du fabricant, les produits de la marque Jaeger-LeCoultre doivent être achetés exclusivement chez les concessionnaires agréés Jaeger-LeCoultre. Les travaux d'entretien et de réparation doivent également être confiés soit à un concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre, soit à un Centre d'Assistance Technique agréé Jaeger-LeCoultre. Si ces conditions ne sont pas respectées, aucune prétention à la Garantie Limitée ne pourra être exigée. Jaeger-LeCoultre ainsi que ses Distributeurs sont à votre disposition pour vous communiquer la liste des concessionnaires agréés Jaeger-LeCoultre dans le monde.

Les montres Jaeger-LeCoultre

Les conditions de la Garantie Limitée Jaeger-LeCoultre

Les conditions suivantes de la Garantie Limitée Jaeger-LeCoultre s'appliquent uniquement aux montres vendues ou présentées pour réparation au titre de garantie aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada.

Votre montre Jaeger-LeCoultre est garantie contre tout défaut de fabrication pendant deux ans à partir de la date d'achat, dans les termes ci-après.

Toute pièce reconnue défectueuse en raison d'un vice de fabrication dûment constaté par nos services techniques sera, au choix de Jaeger-LeCoultre, réparée ou remplacée gratuitement. La Garantie Limitée Jaeger-LeCoultre n'est valable que si le certificat de garantie joint à ce livret est dûment rempli, daté, revêtu du cachet et signé par le concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre qui vous a vendu votre montre.

Sont expressément exclus de la Garantie Limitée Jaeger-LeCoultre les défauts résultant d'accidents, d'une manipulation ou d'une utilisation impropre ou abusive (tels que chocs, marques de coups, écrasements, températures excessives, champs magnétiques puissants), de l'utilisation ou de la conséquence de l'utilisation de piles non prescrites par Jaeger-LeCoultre, d'une modification ou d'une réparation non autorisée ainsi que les conséquences de l'usure et du vieillissement normaux de la montre, du bracelet et de la glace, de la perte d'étanchéité au-delà de deux ans après la date d'achat si votre montre est étanche, tout

défaut résultant de contact avec l'eau si votre montre n'est pas étanche.

Les montres Jaeger-LeCoultre étanches sont identifiables par le symbole gravé sur le fond. Cette étanchéité est garantie deux ans à compter de la date d'achat, à condition que la glace, la lunette, le fond, la carrure et la couronne n'aient pas été endommagés. Il est toutefois indispensable de faire contrôler l'étanchéité de votre montre au moins une fois par an et dans tous les cas avant une période d'utilisation intense, soit par un concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre, soit par un Centre d'Assistance Technique agréé Jaeger-LeCoultre (pour de plus amples informations, veuillez consulter le mode d'emploi).

Dans le cas d'une montre à quartz, la garantie ne couvre pas la durée de vie de la pile.

A l'exception de ce qui est prévu par la loi en vigueur, la présente Garantie Limitée constitue la garantie exclusive du fabricant. Cette Garantie Limitée, ainsi que toutes les autres garanties expresses ou implicites, y compris, mais non limitées à, toute garantie implicite de fonctionnement pour l'usage prévu ou de conformité à un usage particulier, seront strictement limitées à la période de deux ans dès la date d'achat.

La responsabilité de Jaeger-LeCoultre se limite exclusivement à la réparation ou au remplacement dans les conditions indiquées dans la présente Garantie Limitée. Jaeger-LeCoultre ne sera tenu responsable, conformément à la présente Garantie Limitée ou de quelque autre manière, d'aucune perte ou dommage à la suite de l'utilisation ou l'incapacité d'utiliser cette montre ni d'aucun dommage indirect ou fortuit quel qu'il soit, concernant votre montre.

Certains Etats, Provinces ou Territoires n'acceptant pas de limiter la durée d'une garantie implicite, ou d'exclure ou de limiter les dommages fortuits ou indirects, les restrictions ou exclusions ci-dessus pourront ne pas vous être applicables.

Cette Garantie Limitée vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les Etats, les Provinces ou les Territoires.

Le service client Jaeger-LeCoultre

Le mouvement d'une montre mécanique nécessite un entretien régulier (révision, lubrification…), afin d'assurer sa longévité. Si votre montre a besoin d'une révision ou d'une réparation, veuillez la faire parvenir, accompagnée de son certificat de garantie, au concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre qui vous l'a vendue.

Vous pouvez alternativement la faire parvenir à l'un des Centres d'Assistance Technique agréés Jaeger-LeCoultre figurant dans la liste en fin de ce livret, ou à un concessionnaire agréé Jaeger-LeCoultre, dont vous trouverez la liste sur le site internet « www.jaeger-lecoultre.com ».

Nos Centres d'Assistance Technique agréés disposent d'horlogers formés à la Manufacture Jaeger-LeCoultre, d'ateliers, de l'outillage et des fournitures nécessaires à la réparation et à l'entretien des montres et pendules Jaeger-LeCoultre.

Dans certains cas, notamment pour les interventions nécessitant un outillage et des fournitures spéciaux, les Centres d'Assistance Technique feront parvenir votre montre à la Manufacture Jaeger-LeCoultre en Suisse afin d'effectuer les travaux nécessaires.

En toute hypothèse, ou si vous résidez dans un pays qui n'est pas mentionné dans nos listes, vous pouvez contacter directement la Manufacture Jaeger-LeCoultre en Suisse, Rue de la Golisse 8, 1347 Le Sentier, téléphone +41 21 845 02 02, fax +41 21 845 05 50, qui vous indiquera la marche à suivre. Nous vous invitons par ailleurs à consulter notre site Internet « www.jaeger-lecoultre.com » pour obtenir une liste mise à jour des Centres d'Assistance Technique agréés Jaeger-LeCoultre.